

AKTUELL

MANIFESTATION DE RÉFUGIÉ·ES SYRIEN·NES

« No delays any more ! »

María Elorza Saralegui

Une centaine de réfugié·es syrien·nes ont manifesté leur mécontentement ce mercredi devant la Direction de l'immigration. Ils dénoncent les retards pris lors du traitement de leurs demandes d'asile et l'incertitude prolongée qui en résulte.

La frustration monte. Pour certain·es réfugié·es, cela fait des années qu'ils attendent une réponse à leur demande d'asile. Tandis que l'affaire de corruption présumée au sein de la Direction de l'immigration suscite le scandale (woxx 1897, « Corruption à la Direction de l'immigration : mémoire sélective »), ce mercredi 29 juillet, près de 130 personnes, la majorité des demandeur·euses d'asile, se sont rassemblées pancartes en main devant la Direction de l'immigration pour exprimer leur colère.

Clamant des slogans comme « One, two, three, four – no delays any more ! », le collectif des réfugié·es syrien·nes Soriia Lina, qui avait déjà organisé une manifestation en février, a réclamé l'accélération des procédures. Pour cause : la Direction a du retard dans maints dossiers de demandes d'asile et de regroupement familial. Bien que le gouvernement ait déclaré vouloir réduire la durée de traitement des demandes, les délais ne cessent de s'allonger. Alors que le traitement devait se faire en six mois, la durée peut être allongée à un maximum de 21 mois. « Malgré ces délais prévus par la loi, de nombreux demandeurs d'asile indiquent avoir attendu plus de 30 mois – soit plus de 900 jours – sans obtenir de décision en première instance », a rapporté le collectif Soriia Lina ce mercredi. Pourtant, le nombre de demandes introduites, lui, est en baisse. De janvier à juin 2026, moins de 700 personnes ont introduit une demande d'asile auprès de la Direction de l'immigration, contre près de 900 personnes pour la même période en 2025.

Il en va de même pour les demandes de regroupement familial, un droit que le ministre veut restreindre davantage (woxx 1879, « Politique d'asile : encore un durcissement »). Ici aussi, les temps d'attente dépassent largement les délais fixés par la loi : alors que celle-ci prévoit un traitement en neuf mois, les procédures duraient, en avril 2026, 34 mois en moyenne, soit plus de trois fois la durée indiquée. Une attente qui oblige « conjoints et enfants à rester séparés

d'un continent à l'autre bien au-delà de la date à laquelle ils espéraient être réunis », fustige Soriia Lina.

Des vies suspendues dans l'incertitude

« L'objectif de cette manifestation pacifique n'est pas d'exiger l'acceptation automatique des demandes d'asile ou des titres de séjour », a déclaré le collectif des réfugié·es syrien·nes, soutenu sur place par des représentant·es d'ONG comme Passerell. « Il s'agit plutôt de réclamer des décisions rendues dans des délais raisonnables, la transparence, l'égalité de traitement devant la loi et la prise en compte des retards qui ont plongé des centaines de personnes dans une incertitude prolongée. »

Alors que toute demande d'asile et de regroupement familial doit être examinée en profondeur, les ONG alertent sur les conséquences des délais qui s'allongent pour une durée indéterminée, ceux-ci pouvant entraîner des troubles de santé mentale, voire physique. La vie reste en suspens pour les personnes concernées, dénonce à son tour Soriia Lina : « Il ne s'agit pas simplement de retards administratifs. Ces années [nous] empêchent de planifier leur avenir en toute sérénité, de poursuivre leurs études, de se construire une carrière ou de s'intégrer pleinement dans la société luxembourgeoise. »

Suite à la chute du régime de Bachar Al-Assad, le ministère des Affaires intérieures avait suspendu l'examen des demandes des personnes réfugiées syriennes en décembre 2024. Ce n'est qu'en été 2025 que la Direction de l'immigration a repris progressivement les procédures dans ces dossiers. Parmi les nouvelles demandes qui sont entrées depuis janvier 2026, les Syrien·nes restent parmi les nationalités les plus représentées des demandeur·euses d'asile. Selon Léon Gloden, « l'ambition est d'avoir terminé le traitement des demandes de protection internationale introduites par des ressortissants syriens à l'automne 2026, sous condition que la situation politique et sécuritaire en Syrie ne connaisse pas de changements majeurs d'ici la date indiquée », avait noté le ministre dans une réponse au député des verts Meris Šehović.

SHORT NEWS

Aktion am Flughafen zum Erdüberlastungstag

(ja) – Der Erdüberlastungstag („Earth Overshoot Day“) fiel dieses Jahr auf den 30. Juli. Dies ist acht Tage später als noch 2025 – was dennoch kein Grund zur Entwarnung ist. Das spätere Datum ergibt sich nämlich aus genaueren Daten, etwa zur CO₂-Aufnahmefähigkeit der Ozeane, nicht aus einer nachhaltigeren Lebensweise. Der Luxemburger Overshoot Day war dieses Jahr am 17. Februar, nur wenige Tage nach Katar. Das Großherzogtum ist damit weiterhin Spitzenreiter in Europa und weltweit das zweite Land, das über seine Ressourcen lebt. Um auf den hohen Anteil des Flugverkehrs an den Treibhausgasen aufmerksam zu machen, organisierten Vertreter*innen des Bündnisses „Votum Klima“ und „Seniors for Climate“ dieses Jahr eine symbolische Aktion vor dem Flughafen Findel. Sie präsentierten eine Grafik im Stil der Tafel, auf der Informationen zu den nächsten Abflügen angezeigt werden. Statt der Flüge wurde die Klimapolitik der Luxemburger Regierung mit Anzeigen wie „Paris Agreement: Final Call“ oder „Kerosene Taxation: Cancelled“ kritisiert. Laut Votum Klima verbraucht alleine der Flugfrachtverkehr die Hälfte der Ressourcen, die Luxemburg in einem Jahr „zuständen“. Der geplante Ausbau des Flughafens Sorge nicht nur für einen enormen CO₂-Fußabdruck, sondern belastete auch die Anwohner*innen durch zusätzlichen Lärm. Statt auf immer mehr Wachstum zu setzen, müsse Luxemburg seine Transition zu einer ökologischeren und nachhaltigen Produktions- und Konsumweise beschleunigen, so die Forderung der Aktivist*innen.

HIV-Medikament: Profitstreben tötet

(ja) – Zwischen dem 26. und 31. Juli fand im brasilianischen Rio de Janeiro die 26. internationale Aidskonferenz statt. Zu diesem Anlass kritisierte die Gesundheits-NGO „Ärzte ohne Grenzen“ (Médecins sans frontières, MSF) den Pharmahersteller „Gilead“, weil dieser sein HIV-Medikament Lenacapavir nicht als Generika für Länder mit geringem und mittlerem Einkommen freigeben will. Lenacapavir kann sowohl zur Behandlung von HIV-Infektionen als auch zur Vorbeugung (Präexpositionsprophylaxe, Prep) eingesetzt werden. Neu an dem 2022 zugelassenen Wirkstoff ist, dass lediglich zwei Dosen im Jahr benötigt werden. Bisherige Prep-Medikamente müssen in der Regel täglich eingenommen werden. Davon könnten besonders Menschen in armen Ländern, Krisengebieten und solche, die oft stigmatisiert werden, etwa Männer, die Sex mit Männern haben, trans Personen oder Sexarbeiter*innen, profitieren. Gilead weigert sich jedoch, das Medikament an MSF direkt zu verkaufen. Auch wenn das Arzneimittel nächstes Jahr als Generika in manchen Ländern verfügbar werden soll, sollen andere Länder wie Brasilien, Argentinien, Mexiko und Peru davon ausgeschlossen werden – obwohl gerade dort die klinischen Studien für das Medikament durchgeführt wurden. MSF fordert, Gilead müsse Lenacapavir für 40 Dollar im Jahr pro Person überall verfügbar machen. Sollte das Pharmaunternehmen dies nicht tun, könnten Regierungen durch die Regeln der Welthandelsorganisation eine Ausnahme vom Patentrecht genehmigen.

La CCDH est dans son rôle quand elle critique un parti

(fg) – La présidente de la Commission consultative des droits de l'homme (CCDH), Noémie Sadler, était parfaitement dans son rôle lorsqu'elle a déclaré qu'il faut « maintenir le pare-feu contre la droite », après le vote du Parlement européen en faveur du nouveau règlement sur les retours des migrant·es et réfugié·es, le 17 juin dernier. Telle est la réponse de Luc Frieden à une question parlementaire de Fred Keup. Le député ADR s'était insurgé de la prise de position de la CCDH dont il juge que le « rôle consiste à protéger et à promouvoir les droits de l'homme, et non à défendre ou à préconiser des positions politiques partisans, ni à refuser de coopérer avec les partis politiques élus ». Les accrocs entre la formation d'extrême droite et la CCDH sont récurrents, comme le rappelle d'ailleurs Fred Keup lui-même au sujet d'une autre déclaration de Noémie Sadler, qui avait estimé, en 2024, qu'une pétition contre les sujets liés aux questions LGBTQ+ à l'école n'aurait pas dû être acceptée par la Chambre des députés. Mais pour le premier ministre, rien d'anormal à cela : « La défense et la promotion des droits humains impliquent inévitablement la nécessité d'analyser et de commenter de manière critique les décisions et les positions déclarées des acteurs politiques, étant donné que les violations des droits humains peuvent découler de décisions politiques. » Et pour Luc Frieden, les acteurs politiques comprennent aussi bien les partis politiques que le gouvernement. Élémentaire...